

ACADEMIE DE BRAINE L'ALLEUD

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

Pour être considéré comme élève régulier par le Service de Vérification de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout élève doit impérativement comptabiliser au maximum 20 % d'absences injustifiées dans chaque cours

PROFESSEUR :

COURS :

Nom et prénom de l'élève :

Si élève mineur,
Nom et prénom du responsable :

LUN MAR MER JEU VEN SAM

Date :

- Maladie (1 jour)
- Maladie (+ de 3 jours) avec certificat médical
- Activité extra-scolaire avec attestation de l'école
- Difficulté accidentelle de transport
- Autre motif (absence considérée comme non justifiée !!)

.....

Signature

***Document à remettre au plus tard, dès le cours suivant !
ou par mail avec tous les renseignements demandés
academie.musique@braine-lalleud.be***